

Appel d'Offres Ouvert N°436-2023 E/T : Fourniture, Installation et mise en service d'un système de détection et d'extinction automatique d'incendie à gaz aux sites de Lydec

- Lot 1 : Station EAUCEAN
- Lot 2 : Stations : Step Mediouna, El Hank, COS Zenata, Yaâcoub El Mansour et KM8
- Lot 3 : Postes sources Oulad Haddou et Mohammedia
- Lot 4 : Postes sources Laâyoune et Ain Harrouda
- Lot 5 : Postes sources ADE, Camiran et Chavigné

Lydec porte à la connaissance des concurrents qu'à partir du **jeudi 15 février 2024**, l'appel d'offres cité en objet sera reporté comme suit :

2 ^{ème} visite des lieux	Date et heure de la visite des lieux (*) 1 ^{er} jour	Date et heure de la visite des lieux (*) 2 ^{ème} jour	Date et heure limite de dépôt des offres au bureau d'ordre	Date et heure d'ouverture des offres	Lieu d'ouverture des plis
Obligatoire	Mardi 20 février 2024 à 10h00	Mercredi 21 février 2024 à 10h00	Mercredi 6 mars 2024 à 16h00 Au lieu du Mercredi 21 février 2024 à 16h00	Jeudi 7 mars 2024 à 09h30 Au lieu du Jeudi 22 février 2024 à 09h30	Lydec 48, rue Mohamed Diouri immeuble Laâroussi Salle des marchés au rez-de-chaussée

(*) Le départ pour la visite des lieux est fixé au secrétariat de la Direction des Achats. La présence est obligatoire les deux (02) jours de la visite des lieux.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément aux dispositions du Règlement de Consultation.

Un service hotline pour l'utilisation du portail AM Lydec est mis à la disposition des concurrents au numéro suivant : **05 22 43 81 21** de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Le dépôt des offres se fera comme suit :

- **Soit en version électronique via la plate-forme du portail AM Lydec à l'adresse suivante : <https://am.lydec.ma> conformément aux dispositions du Règlement de la dématérialisation (*)**
- **Soit en version papier conformément aux dispositions du Règlement de Consultation**

Le délai pour la réception des offres expire à la date et à l'heure fixées dans l'avis de publication de l'appel d'offres. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés, ne sont pas admis. En cas de report de la date de remise des offres, ce sont les nouvelles dates de remise des offres, fixées dans l'avis de report de l'appel d'offres, qui sont prises en considération.

Les autres dispositions de l'appel d'offres demeurent inchangées.

NB : Le dossier de soumission présenté par chaque concurrent devra être déposé soit en version papier soit par voie électronique via la plate-forme du portail des marchés de Lydec et ce conformément aux dispositions du présent Règlement de la consultation. Toute soumission présentée sous forme de CD-ROM ou de clé USB sera rejetée par la Commission d'Appel d'Offres.